

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courriel : info@munsar.ca - Web : www.munsar.ca

AVIS PUBLIC

Le mercredi 12 juin 2024

À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 971-2024 RELATIF À LA CITATION DE

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME,

QUE lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 14 mai 2024, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement numéro 971-2024 aux fins de consultation, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

QU'UNE séance publique du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le **mercredi, le 12 juin 2024 à 18h30**, au Pavillon Hubert Boulanger du Camp De-La-Salle, situé au 130, 1^{re} rue du Lac-Rouge Nord à Saint-Alphonse-Rodriguez. Au cours de cette séance les membres du conseil consultatif d'urbanisme expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 971-2024 relatif à la citation de la Chapelle Notre-Dame-de-Fatima de Saint-Alphonse-Rodriguez* » vise à :

- Assurer la préservation et la mise en valeur des caractéristiques propres aux valeurs patrimoniales associées à la Chapelle Notre-Dame-de-Fatima située à Saint-Alphonse-Rodriguez. L'intérieur et l'extérieur de la Chapelle Notre-Dame-de-Fatima est cité comme bien patrimonial.

QUE ce projet de règlement peut être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

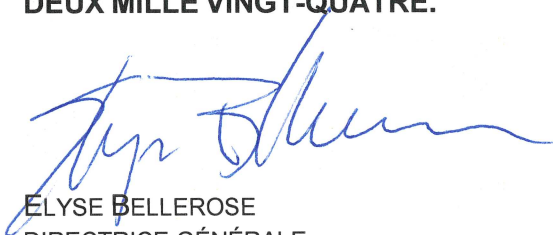


Elyse Bellerose
Directrice générale
et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 971-2024)**

JE, SOUSSIGNÉE, ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ET SUT LE SITE WEB LE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE